

Corrections à l'article "ordres C.A.C.", *Fundamenta Mathematicae*
79 (1973), pp. 11-22

par

B. Leclerc et B. Monjardet (Paris)

- Page 12, ligne 28: remplacer l'énoncé du théorème 1 par
„*Un ordre fini est C.A.C. si et seulement si son
graphe de couverture ne contient pas comme sous-
graphe le plus petit ordre non C.A.C. (ordre N_4)*”.
- Page 14, ligne 17: ajouter à „On pose r (élément minimal de E) = 0”
„pour au moins un élément minimal”.
- Page 14, ligne 18-19: remplacer „le rang d'un élément maximal de E ” par
„le rang de l'élément maximal de rang maximum
de E ”.